



plan de zonage

Vu pour être annexé
à la délibération du 17/05/2022
Le Maire,

19 MAI 2022
MONTBELIARD

Agence de Développement et d'Urbanisme



Pays de
Montbéliard
AGGLOMÉRATION

Fond cadastral mis à jour en 2021
Origine Cadastre - Droits de l'Etat réservés
Origine PMA - Droits réservés
Edition 12/05/2022

— ■ Limites de zones

Zones urbaines

U Zone urbanisée correspondant au centre multifonctionnel et les extensions du centre à dominante habitat

UA Zone urbanisée correspondant au centre ancien de Mathay

UE Zone urbanisée correspondant à des écarts existants, à vocation d'habitat

UEc Zone urbanisée correspondant à des écarts existants, à vocation d'habitat

UL Zone d'équipements sportifs et de loisirs

UX Zone industrielle

UXa Zone industrielle

Zones à urbaniser

AU Zone à urbaniser à destination d'habitat

Aux Zone à urbaniser vouée à l'accueil d'activités

AUz Zone à urbaniser vouée à l'accueil d'activités dans le cadre d'un projet communautaire

2AU Zone à vocation d'habitat, urbanisable après évolution du PLU

Zones naturelles

A Zone agricole

N Zone naturelle

Nc Zone naturelle : carrière (existant + extension)

Protections particulières

 Espace Boisé Classé à conserver (art L.130-1 du code de l'urbanisme)

 Emplacements réservés (art L.123-1-8° du code de l'urbanisme)

Risques environnementaux

Secteurs concernés par le Plan de Prévention des Risques d'Inondation du Doubs et de l'Allan

Informations complémentaires

■ Limite des secteurs affectés par le bruit situés dans le voisinage des A36, D437, D438 et D53
Arrêté Préfectoral du 8 juin 2011 (classement sonore des voies)

